



SEMINAIRE SUR LA CONJONCTURE ECONOMIQUE AU SECOND SEMESTRE 2019 ET LES PREVISIONS 2019-2022 DANS LES ETATS MEMBRES DE L'UEMOA, EN GUINEE ET EN MAURITANIE

Ouagadougou, du 25 au 29 novembre 2019

POINTS SAILLANTS

29 Novembre 2019

POINT 1 : INTRODUCTION

1. Le séminaire sur la conjoncture économique au second semestre 2019 et les prévisions économiques 2019-2022 dans les Etats membres de l'UEMOA, en Guinée et en Mauritanie organisé conjointement par la Commission de l'UEMOA, AFRISTAT et AFRITAC de l'Ouest, s'est tenu du 25 au 29 novembre 2019, à Ouagadougou, au Burkina Faso.
2. Tous les Etats membres de l'UEMOA, ainsi que la Mauritanie et la Guinée étaient représentés par des participants respectivement en charge de l'analyse conjoncturelle et de la prévision macroéconomique. La Banque Centrale de la République de Guinée (BCRG), la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), le Bureau sous régional Afrique de l'Ouest de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA BSR-AO), AFRISTAT et AFRITAC de l'Ouest ont été également représentés. (Cf. liste des participants en annexe).
3. Le séminaire visait plusieurs objectifs. Il s'agissait de :
 - identifier, dans l'évolution récente de la conjoncture économique, les éléments qui déterminent le niveau des agrégats macroéconomiques de l'année 2019, et voir, dans quelle mesure, ils conduisent à réviser les prévisions des années 2020 à 2022, élaborées au premier semestre de l'année 2019;
 - déduire une orientation cohérente des prévisions et des objectifs budgétaires pour les années 2019 à 2022 des grands agrégats économiques (croissance, revenus, inflation, monnaie, équilibres budgétaires et échanges extérieurs,...) pour les pays de la zone UEMOA, de la Guinée et de la Mauritanie, les vulnérabilités associées et les mesures d'atténuation éventuelles ;
 - partager l'expérience de chacun des Etats membres et des institutions régionales, ainsi que les bonnes pratiques, en matière d'institutionnalisation, organisation et fonctionnement d'un dispositif de cadrage macroéconomique.

POINT 2 : CEREMONIE D'OUVERTURE

4. La cérémonie d'ouverture a été marquée par deux (02) allocutions : celle de Monsieur Guy JENKINSON, Représentant Résident du Fonds Monétaire International (FMI) au Burkina Faso et celle de Monsieur Alioune THIOUNE, Directeur de Cabinet du Département des Politiques Economiques et de la Fiscalité Intérieure (DPE) de la Commission de l'UEMOA.
5. Dans son allocution, Monsieur Guy JENKINSON a, au nom du Coordonnateur du Centre de renforcement des capacités du FMI pour l'Afrique de l'Ouest (AFRITAC de l'Ouest) salué la qualité de la collaboration entre les institutions pour la tenue de ces rencontres et pour les réflexions qui ont abouti à la réforme de ces rencontres semestrielles. Il a également félicité les organisateurs pour le choix du thème central du séminaire qui vise à renforcer le cadre institutionnel pour l'analyse et la prise de décisions macroéconomiques.
6. Quant à Monsieur Alioune THIOUNE, il a, d'abord, souhaité la bienvenue aux participants et s'est réjoui de la tenue, pour la première fois, du séminaire dans les locaux de la Commission. Il a, ensuite, rappelé le contexte économique dans lequel évolue les différents Etats et a relevé l'intérêt qu'accorde la Commission au thème

central pour la mise en place prochaine de son dispositif de cadrage macroéconomique. Enfin, il a ouvert le séminaire en souhaitant plein succès aux travaux.

7. Après ces deux (02) allocutions, un tour de table a permis aux participants de se présenter.

POINT 3 : DEROULEMENT DES TRAVAUX DU SEMINAIRE

8. Après la cérémonie d'ouverture, le projet de programme de travail a été amendé et adopté. Les travaux ont, par la suite, été organisés en sessions et leur modération assurée à tour de rôle par les institutions et les Etats. Il en a été de même pour le secrétariat.
9. Avant le démarrage des travaux de la première session, le Représentant Résident du FMI au Burkina Faso, a présenté l'essentiel des « Perspectives économiques régionales de l'Afrique Subsaharienne » édition d'octobre 2019.

Communication sur les Perspectives économiques régionales : Afrique Subsaharienne

10. Dans sa communication, le Représentant résident a rappelé les perspectives macroéconomiques marquées par une croissance plus lente que prévue, due notamment à une conjoncture extérieure plus difficile, des perturbations persistantes dans les pays exportateurs de pétrole. Il a mis en exergue les nouvelles incertitudes entourant les perspectives africaines (montée du protectionnisme, forte hausse des primes de risques, intensification des problèmes sécuritaires) et formulé des recommandations visant à renforcer la résilience des économies.
11. Les discussions ont porté sur les explications des différences de performance entre pays riches et non riches en ressources naturelles, la nature de la concurrence (externe et interne) en tant que moteur de la compétitivité, des politiques appropriées pour améliorer la mobilisation des revenus nationaux et des politiques visant à atténuer les effets identifiés et les risques de turbulence commerciale.

Session 1 : Diagnostic conjoncturel au second semestre 2019 et prévisions 2019-2022

12. La session a d'abord été marquée par la communication d'AFRISTAT sur l'environnement international. Ensuite, les Etats ont exposé les évolutions de leurs indicateurs conjoncturels au second semestre 2019 et les résultats des prévisions macroéconomiques récentes sur la période 2019-2022.

I. Environnement international dans la base de données d'AFRISTAT

13. L'expert d'AFRISTAT a présenté l'environnement économique international lu dans la base de données de l'institution qui fait ressortir globalement : (i) une croissance mondiale en ralentissement ; (ii) une remontée progressive des taux d'intérêt dans les marchés bancaires des pays développés suite aux incertitudes ; (iii) un

ralentissement du commerce mondial ; (iv) une tendance à la hausse de l'inflation dans les pays du G7 et (v) une baisse des prix de plusieurs matières premières.

14. Les échanges ont porté sur les sources de données utilisées pour alimenter la base de données d'AFRISTAT et l'urgent de disposer des informations conjoncturelles sur le site d'AFRISTAT.

II. Conjoncture économique au second semestre 2019 et prévisions 2019-2022 dans chacun des dix (10) Etats présents

15. Chacun des dix (10) Etats a présenté l'état de la conjoncture au second semestre 2019 et les prévisions 2019-2022.

a) Bénin

16. La conjoncture est, globalement favorable, au regard de l'évolution des indicateurs conjoncturels. En effet, il a été relevé une:

- bonne campagne agricole en lien avec une pluviométrie satisfaisante;
- nette progression de l'activité industrielle;
- bonne dynamique des services;
- contraction des prix à la consommation;
- atténuation du déficit commercial.

17. La croissance, en 2019, est maintenue à son taux projeté au premier semestre de l'année. Ainsi, elle est attendue à 7,6% de 2019 à 2022.

18. Les discussions ont essentiellement porté sur les impacts notamment sur la croissance, les finances publiques et les échanges extérieurs suite à la fermeture de la frontière avec le Nigeria, le taux d'inflation négatif et les perspectives liées à la construction des 22 stades.

b) Burkina Faso

19. La conjoncture reste globalement favorable, au second semestre 2019, à l'égard des éléments suivants :

- une campagne agricole satisfaisante ;
- une hausse de la production industrielle;
- une baisse des prix à la consommation ;
- une augmentation des recettes publiques ;
- une hausse de la masse monétaire.

20. La croissance 2019 a été revue en baisse (-0,1 point) au second semestre 2019 par rapport aux projections du premier semestre. Elle devrait, ainsi s'établir à 6,0%, en 2019, pour ressortir à 6,4% en 2020 et 6,3% en 2021 et 2022.

21. Les échanges ont porté sur l'état d'esprit des chefs d'entreprise face à la situation sécuritaire, la disponibilité des données relatives à des études sur l'impact de la situation sécuritaire sur l'économie du Burkina Faso, les baisses enregistrées au niveau des productions industrielles textile et énergétique.

c) Côte d'Ivoire

22. La conjoncture est globalement favorable et caractérisée par une:

- bonne campagne agricole ;
- hausse de la production industrielle ;
- légère baisse des prix des produits industriels ;
- stabilité des prix à la consommation.

23. La croissance économique devrait se situer à 7,5% en 2019 comme projetée au premier semestre. Elle s'établirait à 7,3%, 7,2% et 7,1% respectivement en 2020, 2021 et 2022.

24. Les échanges ont porté sur la maîtrise de la production du cacao et l'augmentation de la production des produits pétroliers.

d) Guinée

25. La conjoncture est favorable. Elle est caractérisée par une:

- bonne tenue de la campagne agricole;
- hausse de la production de bauxite;
- hausse de la production d'électricité;
- dynamique favorable des BTP,
- maîtrise des prix à la consommation.

26. La croissance économique est révisée en hausse par rapport au premier semestre avec un taux attendu à 6,2%. Le taux de croissance devrait ressortir respectivement à 6,3% en 2020, 5,8% en 2021 et 5,3% en 2022.

27. Les échanges ont porté sur le retard dans la production de certains indicateurs conjoncturels (IPI et le PIB trimestriel), la forte évolution des prix à la consommation prévue et la quasi stabilité du niveau de la masse monétaire.

e) Guinée Bissau

28. La conjoncture économique est peu favorable au regard de la:

- baisse des prix au producteur de la noix de cajou;
- reprise timide de la production dans le secteur secondaire ;
- reprise des activités du commerce et de certains services;
- stabilité des Prix à la consommation.

29. La croissance est attendue à 5,1% en 2019 et elle devrait s'établir à 5,6%, 5,8% et 5,3% respectivement en 2020, 2021 et 2022.

30. Les discussions ont porté sur la forte croissance projetée en dépit de la mauvaise tenue prévue pour la noix de cajou.

f) Mali

31. La conjoncture économique est globalement favorable et caractérisée par une :

- hausse de la production agricole ;
- hausse de la production d'or ;
- hausse de la production industrielle ;
- maîtrise des prix à la consommation ;
- hausse du chiffre d'affaire dans le commerce, les services hors finances et les BTP.

32. La croissance est attendue, en 2019, à 5,1% soit en hausse (+0,1 point) par rapport aux prévisions du premier semestre. Elle devrait s'établir à 4,8% en 2020 et 2021 puis à 4,9% en 2022.

33. Les discussions ont porté sur l'augmentation des recettes totales, les travaux de rénovation de l'IHPI en cours ce qui prendra en compte désormais toute la production de l'or au Mali. La hausse des avoirs extérieurs nets est imputable aux transferts de maliens de l'extérieur et la dégradation du PNG est essentiellement due à la hausse des bons du trésor et la baisse des dépôts.

g) Mauritanie

34. La Conjoncture est globalement favorable. En effet, elle est marquée par :

- une pluviométrie déficitaire et mal répartie dans toutes les zones;
- une nette amélioration de l'activité industrielle ;
- un bon comportement des BTP et des activités de transport routier et maritime ;
- une baisse de l'inflation;
- une amélioration du déficit commercial et du déficit budgétaire.

35. Les prévisions sont revues à la hausse (+0,2 point), en 2019, par rapport aux projections du premier semestre. En effet, elle est attendue à 6,9% en 2019 et devrait s'établir à 6,3% en 2020, à 6,4% en 2021 et 9,3% en 2022.

36. Il s'en est suivi des échanges et discussions qui ont porté sur l'évolution de la production agricole et de la pêche; la production du PIB trimestriel ; le calcul et l'utilisation faite de l'IHPC et l'Indice National des Prix à la Consommation (INPC) ; la prise en compte des données de l'extraction gazière dans le secteur secondaire et plus précisément dans les prévisions.

h) Niger

37. La conjoncture est peu favorable en 2019. En effet, elle est marquée par :

- un rebondissement des exportations et une chute des importations; ce qui réconforte le solde commercial ;
- une hausse de la production industrielle ;
- une baisse des prix à la consommation ;
- une campagne agricole excédentaire en lien avec la production des cultures céréalières ;
- de nombreuses inondations.

En 2019, la croissance économique est attendue à 6,3 % identique à la prévision du premier semestre. Elle devrait se situer à 6,0% en 2020 et 5,6% en 2021 pour atteindre 11,9% en 2022.

38. Les débats ont porté sur les raisons de l'indisponibilité de l'IHPI au troisième trimestre 2019; la méthode de calcul de l'indice des matériaux de construction, la hausse des exportations de l'or malgré une baisse de la production; l'augmentation des recettes; la production pétrolière.

i) Sénégal

39. La conjoncture au second semestre 2019 est favorable en dépit de la hausse des prix observée en variation annuelle. Cela se justifie par :
- une bonne tenue des secteurs primaire et tertiaire vue à partir des comptes trimestriels ;
 - une hausse de la production industrielle ;
 - une opinion favorable des chefs d'entreprise concernant les perspectives de l'économie ;
 - une réduction du déficit commercial en septembre 2019 et sur les 9 mois de 2019 comparativement aux périodes correspondantes de l'année précédente.
40. Quant aux prévisions macroéconomiques, la croissance attendue en 2019 a été révisée à la baisse (-0,9 point) au second semestre comparativement à celle projetée au premier semestre de l'année. Ainsi, il est attendu une croissance de 6,0% en 2019 et respectivement 6,8%, 7,0% et 8,8% en 2020, 2021 et 2022.

j) Togo

41. La conjoncture économique est favorable au regard de :
- la bonne campagne agricole ;
 - la relance de la production industrielle ;
 - l'augmentation des recettes fiscales.
42. La croissance a été revue à la hausse (+0,2 point), en 2019, par rapport aux projections du premier semestre. Elle est attendue à 5,3 % en 2019, 5,5% en 2020 et 5,9% et 6,1% respectivement en 2021 et 2022.
43. Les discussions ont porté sur: la baisse de la production des activités extractives; le mécanisme de financement des investissements privés en vigueur; l'outil utilisé pour les prévisions ; les raisons de la contraction des dépenses courantes en prévision.

Session 2 : Conjoncture économique et perspectives économiques vue par les organisations sous régionales et internationales

(i) Conjoncture économique régionale présentée par la BCEAO

44. La BCEAO a indiqué, dans sa présentation, que l'activité économique au sein de l'Union se consolide avec un taux de croissance de 6,4% sur neuf premiers mois de 2019, en légère baisse par rapport à la situation de la même période de 2018 (+6,7%). Les économies de l'Union ont évolué dans un contexte marqué par le ralentissement de l'activité économique mondiale, du fait notamment de l'augmentation des obstacles au commerce, de l'incertitude accrue qui entoure les échanges commerciaux et de la situation géopolitique. La baisse continue des cours des matières premières exportées par les pays de l'Union a exercé une pression supplémentaire sur l'activité économique. L'inflation reste en territoire négatif, malgré le renforcement de la masse monétaire et des créances intérieures, ainsi que le maintien d'une politique monétaire accommodante. La situation extérieure des pays de l'Union s'est améliorée, avec la réduction du déficit commercial et la stabilisation du compte courant hors dons. Les efforts de réduction du déficit budgétaire se sont accentués, avec un déficit passant de 3,7% sur neuf premiers mois de 2017, à 3,1% en 2018 et 2,7% en 2019.
45. En perspectives, les pays de l'Union maintiendraient leurs performances de 2020 à

2022, en lien avec la reprise attendue dans les principaux pays partenaires et la bonne tenue des cours des produits exportés. La forte croissance (+6,5% en 2020,+6,4% en 2021 et +7,1% en 2022) serait généralisée à l'ensemble des pays de l'Union. Les prévisions d'inflation ne laissent pas entrevoir de tensions particulières sur l'évolution future des prix à la consommation. Pour maintenir, voire renforcer, la bonne dynamique des économies de l'Union, les États devraient prendre des mesures utiles pour contenir les effets néfastes d'un contexte national, régional et international marqué par la persistance des risques, notamment baissiers (tensions commerciales, protectionnisme, insécurité, etc.).

46. Les échanges se sont focalisés sur la fermeture des frontières du Nigeria, les pistes de solution pour atténuer ses effets sur les économies de l'Union et les études d'impact de la mise en œuvre de la zone de libre-échange continentale. La fermeture des frontières du Nigeria ne serait pas levée avant le 31 janvier 2020. A cet effet, il est prudent de considérer cette situation comme un risque sur toute l'année 2020, dans la mesure où le Nigeria tire profit de cette mesure protectionniste et ses exigences imposent des mesures structurelles de la part des pays concernés. Le renforcement des échanges entre les pays de l'Union pourrait atténuer les effets de cette mesure. Sur l'évaluation de l'impact de la zone de libre-échange continentale, le FMI a analysé la question dans ses perspectives régionales de l'Afrique subsaharienne d'avril 2019. La Commission de la CEDEAO et la CEA ont également effectué des études dans ce cadre.

(ii) Profil économique de l'Afrique de l'Ouest en 2018 et perspectives pour 2019, présenté par la CEA

47. La présentation de la CEA a indiqué une accélération de la croissance pour la région Afrique en 2019. Les perspectives économiques pour l'Afrique restent difficiles. La région a du mal à s'engager sur une trajectoire de croissance robuste et soutenue, dans un contexte de ralentissement mondial, de la baisse des prix des produits de base. La croissance globale du PIB devrait atteindre 3,2% en 2019 et 3,7% en 2020 (2,7% en 2018). Mais les taux de croissance sont insuffisants pour absorber une main-d'œuvre en croissance rapide et la création d'emplois décents, en particulier pour les jeunes, représente un défi majeur.

48. L'économie de l'Afrique de l'Ouest devrait continuer à se croître à un rythme relativement rapide (3.5% en 2019 et 3.6% en 2020), principalement en raison de la demande intérieure soutenue dans des pays tels que la Côte d'Ivoire, le Bénin et le Sénégal. L'économie nigériane, principal moteur de la croissance économique de la sous-région avec un PIB représentant plus de 70% du PIB de l'Afrique de l'Ouest, se redresse lentement grâce à une consommation plus forte des ménages et à des investissements fixes. En comparaison des autres sous-régions, la CEDEAO ne s'en sort pas trop mal, uniquement précédé par l'Afrique de l'Est (6,4%) en 2019 et par l'Afrique de l'Est (6,5%) et du Nord (4,2%) en 2020.

49. En matière de développement humain en Afrique de l'Ouest, seuls deux pays d'Afrique de l'Ouest se classent au niveau de développement humain moyen, Cabo Verde et le Ghana. De plus, des problèmes sociaux (taux de scolarisation faibles, des emplois vulnérables et des niveaux faibles de participation des femmes aux marchés du travail comparativement aux hommes) pèsent sur la croissance économique.

50. Les discussions qui ont suivies ont porté sur les sources des données utilisées, leur fiabilité (OIT, PNUD). Il a été demandé si la CEA produit ses propres données et à quelle régularité, et les divergences qu'il y avait entre ses données et les données nationales. La CEA a rappelé que les Nations Unies, à travers le Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (DAESNU) ont leur propre modèle de prévisions macroéconomique, produit des données annuelles (révisée en Mai) qu'elles utilisent pour produire un rapport annuel le "World Economic Situation And Prospects (WESP)". De plus, en vue de permettre aux différents pays de renforcer leurs capacités en matière de prévisions macroéconomique, la CEA s'est procurée d'un prototype de modèle macroéconomique basé sur le modèle du DAESNU. Le prototype est actuellement en phase d'évaluation et test. Les discussions ont également abordé la zone de libre-échange continentale (ZLECA), le dividende démographique, le taux d'alphabétisation et le niveau des échanges intracommunautaire dans la zone CEDEAO.

(iii) Etat de la convergence en 2019 et perspectives 2020 dans l'UEMOA

51. En 2019, l'Union devrait atteindre une croissance de 6,6% comme en 2018. Cette bonne performance est surtout imputable à une bonne tenue de tous les secteurs. Les prix à la consommation seraient en baisse avec un taux d'inflation attendu en repli de 0,7%. Par ailleurs, les finances publiques sont caractérisées par une progression des recettes budgétaires qui représentant 17,7% du PIB.

52. Dans ces conditions, six (06) des huit (08) Etats membres représentant 81% du PIB de l'Union respecteraient les critères de premier rang en 2019. Ainsi, conformément à l'article premier du Règlement n° 10/2007/CM/UEMOA, les conditions de convergence seraient réunies en 2019. Toutefois, en raison du non-respect des critères de convergence par une masse critique (65% des Etats de l'Union) en 2018 et 2017 (Article 16 de l'Acte additionnel), au 1er janvier 2020, les conditions d'accès à la phase de stabilité ne seront pas réunies. Les perspectives restent bonnes avec un respect des critères de premier rang par tous les Etats dès 2020. Ainsi, à partir de 2021, les conditions d'accès à la phase de stabilité seront réunies si les efforts d'ajustement des Etats se maintiennent.

53. Des risques planent sur ces prévisions notamment la persistance de la crise sécuritaire dans la zone du Sahel, le durcissement des conditions sur les places financières internationales, le maintien de la fermeture des frontières terrestres du Nigéria, l'évolution défavorable des cours des matières premières, les incertitudes relatives aux cycles électoraux.

54. Les discussions ont surtout concerné l'horizon de convergence et l'évaluation des programmes pluriannuels de convergence.

Session 3 : Dispositifs de cadrage macroéconomique nationaux : Etat des lieux et perspectives

55. La session a, d'abord, débuté avec une communication introductive d'AFRITAC de l'Ouest sur une vue d'ensemble des dispositifs de cadrages macroéconomiques des Etats participants à partir des questionnaires qui leur ont été administrés et les bonnes pratiques dans le domaine. Ensuite, la session s'est poursuivie avec les présentations des Etats et enfin elle s'est terminée avec les exposés des institutions (BCEAO,

Commission de l'UEMOA) sur les dispositifs de cadrage installés ou en projet en leur sein.

a) Dispositifs de cadrage macroéconomique et budgétaire: Vue d'ensemble et meilleures pratiques

56. AFRITAC Ouest a, en introduction au thème central, tout d'abord présenté les enjeux liés au renforcement des dispositifs de cadrage macroéconomique et budgétaire. Il a ensuite analysé les résultats des réponses aux questionnaires envoyés aux participantes et mis en exergue les piliers pour renforcer la fonction macros budgétaires dans les Etats, à la lumière de la situation actuelle. Il ressort qu'il n'y a pas un modèle unique de dispositif de cadrage macroéconomique dans les Etats. Des traits communs existent mais il ressort également plusieurs points de divergence quant au fonctionnement de ces dispositifs. Il a noté que des progrès sont enregistrés mais des défis importants restent, en particulier dans le renforcement et l'ancrage des principales unités macro budgétaire, une meilleure articulation entre cadrage macroéconomique et cadrage budgétaire et leurs synergies avec les diligences en matière de surveillance multilatérale.

57. Les débats et contributions ont tourné autour de la crédibilité de la programmation macro budgétaire, des liens entre cadrages macroéconomiques et programmes économiques et financiers et des liens entre cadrage macroéconomique et cadrage budgétaire et des besoins de renforcer les Directions en charge des prévisions macroéconomiques. Des échanges il ressort que les Comités de cadrage macroéconomiques devraient être conçus non pas pour se substituer aux directions en charge des prévisions macroéconomiques et budgétaires mais pour apporter une contribution dans la collecte des données, dans la fixation des objectifs macroéconomiques et budgétaires et viser une meilleure appropriation des résultats des travaux de cadrage. Les participants ont souhaité que ces questions soient traitées pendant une rencontre réunissant la haute hiérarchie des administrations économiques et financières.

b) Dispositifs de cadrage macroéconomique au sein des dix (10) Etats

i) Bénin

58. Le Cadrage macroéconomique est élaboré par la Direction Générale des Affaires Economiques à travers la Direction de la Prévision et de la Conjoncture. Le comité de cadrage en vigueur, dénommé comité PIB-TOFE-CM a été créé par Décret n°2018 du 18 avril 2018 et vient en remplacement d'un précédent dénommé Comité PIB-TOFE, créé par décret n°99-223 du 4 mai 1999, pour valider les cadrages macroéconomiques et budgétaires. Sa présidence est assurée par le Ministre de l'Economie et des Finances et la vice-présidence est confiée à un haut responsable du Ministère en charge du Plan et du Développement. Aussi, il dispose de deux (02) rapporteurs (la Cellule de Suivi des Programmes Economiques et Financiers (CSPEF), et l'INSAE) et d'un Secrétariat Permanent, assuré par la CSPEF. Le comité est appuyé par trois (03) sous-comités techniques, composés des représentants des services techniques producteurs de données qui se réunissent une fois par trimestre sur convocation du Secrétaire permanent du Comité. Ils peuvent, toutefois, se réunir autant que nécessaire pour produire des rapports circonstanciels sur un sujet d'actualité relevant de leur compétence ou étudier des documents soumis à leur appréciation. Pour avoir été récemment créé, le comité n'est pas totalement opérationnel à la date

d'aujourd'hui, en lien avec le processus d'affinement de certains textes y relatifs, toujours en cours. C'est ainsi qu'en perspectives, pour faire mieux fonctionner le comité en 2020, il est prévu : (i) la validation du manuel de procédure du comité ; (ii) la sensibilisation des sectoriels qui constituent un maillon fort et ; (iii) l'élaboration d'un Plan de Travail Annuel (PTA) pour 2020.

59. Les échanges ont essentiellement porté sur la place qu'occupent les sectoriels, premiers fournisseurs des données primaires, dans le dispositif.

ii) Burkina Faso

60. Le cadrage macroéconomique et Budgétaire est élaboré par deux (02) comités. Le cadrage macroéconomique est réalisé par le Comité de prévision et de conjoncture (CPC), composé de structures du Ministère en charge de l'économie et des finances, de la Direction Nationale de la BCEAO et des Ministères sectoriels. Quant au comité de cadrage budgétaire qui élabore le DPBEP, il est piloté par la Direction en charge du Budget. Dans le processus macro-budgétaire, ces deux (02) entités travaillent en parfaite collaboration. Les cadrages macroéconomique et budgétaire sont élaborés à partir d'outils que sont le Modèle de projection macroéconomique « IAP », et le modèle de prévision des recettes. Au titre du calendrier et du cycle de mise à jour du cadrage macroéconomique, le premier cadrage macroéconomique est élaboré en mars de chaque année et sert de base à l'élaboration du cadrage budgétaire. Cette première phase prend fin en juin avec la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) à l'assemblée nationale. Le deuxième cadrage macroéconomique est effectué en août et sert à réviser le cadrage budgétaire, l'élaboration de la stratégie de la dette à moyen terme et les programmes pluriannuels de convergence. Le troisième cadrage est réalisé en fin novembre pour renforcer le suivi de la situation économique et financière.
61. A l'issue de la présentation, les échanges ont porté sur la prise en compte du Programme d'Investissement Public (PIP) dans le cadrage, les interactions entre les comités de cadrage macroéconomique et budgétaire, les méthodes de projection des recettes et des dépenses et les perspectives de mise à jour des comptes macroéconomiques dans le modèle « IAP ».

iii) Côte d'Ivoire

62. Il n'existe pas de Comité en charge du cadrage macroéconomique. Mais, au regard de ses attributions, la Direction des Prévisions, des Politiques et des Statistiques Economiques (DPPSE) de la Direction Générale de l'Economie (DGE) est chargée de l'élaboration du cadrage macroéconomique qui se fait en trois (03) grandes phases : la collecte et le traitement des données sectorielles (quantitatives et qualitatives) ; l'organisation d'une revue interne avec les structures afin d'analyser les évolutions des différents indicateurs ; l'organisation d'un atelier de mise en cohérence avec tous les acteurs en charge des estimations et prévisions macroéconomiques afin de réviser le cadre économique d'ensemble. A l'issue de ces étapes, un cadrage macroéconomique mettant en cohérence les quatre (04) comptes macroéconomiques est disponible et transmis à la Direction responsable de l'élaboration du cadrage budgétaire. En outre, le modèle « Budgetco » est utilisé pour la réalisation du cadrage macroéconomique qui est fait de façon semestrielle.

63. Après les discussions sur la présentation, les recommandations ont mis l'accent sur la nécessité d'accélérer la mise en place du Comité de Cadrage Macro-budgétaire afin d'améliorer le processus d'élaboration du cadrage.

iv) Guinée

64. Il existe deux (02) comités : le Comité Technique de Cadrage Macroéconomique (CTCM) et le Comité de Politique Budgétaire (CPB) qui sont tous créés par arrêté pour valider le cadrage macroéconomique et le cadrage budgétaires à moyen terme (CBMT) respectivement. Le CTCM est présidé par le Secrétaire Général du Ministère en charge du Plan et le CPB par le Ministre du Budget par délégation du Premier Ministre. Le Modèle de Simulation de l'Economie Guinéenne (MSEGUI) est le seul modèle utilisé pour faire les cadrages macroéconomiques depuis 1986 et a connu plusieurs améliorations. Il est localisé au Ministère en charge du Plan. Le MSEGUI est un Modèle Quasi-Comptable (MQC) ayant les quatre secteurs. Après la validation du cadrage macroéconomique par le CTCM, les résultats sont partagés avec les services membres et les partenaires techniques et financiers (FMI et BM). Ces résultats sont utilisés pour l'élaboration des rapports de convergences de la CEDEAO, des rapports annuels de performance du PNDES, du PPC, du PIP, du CBMT, de la SDMT etc.

65. Les échanges qui ont suivi cette présentation ont porté sur le point d'ancrage des deux comités et l'implication des organisations internationales dans le processus d'élaboration du CBMT, ainsi que sur le calendrier d'élaboration du cadrage macroéconomique qui est jugé être incohérent avec celui du budget.

v) Guinée Bissau

66. Il existe un comité dénommé Comité Cadrage Macroéconomique et Budgétaire (CEMO). Créé par Décret n°83-GMEF du 11 novembre 2016, ce comité est présidé par le Directeur General de la Prévision et Études Économiques (DGPEE), la vice-présidence étant confiée au Directeur General de l'Institut National de la Statistique et secrétariat est assuré par la Directrice du service de la Modélisation et prévision macroéconomique. L'outil de prévision utilisé est un modèle quasi comptable à base du TRE dénommé TCHINTCHOR. En outre, le Comité est appuyé par deux sous-comités composés des représentants des structures productrices des données. Le comité se réunit deux (02) fois par an en réunion ordinaire (mars et septembre). Les membres peuvent toutefois se réunir en cas de besoin.

67. TCHINTCHOR a évolué récemment pour intégrer les changements structurels et méthodologiques liées aux différents comptes macroéconomiques notamment le changement du système de comptabilité nationale (SCN-2008); le MSFP-2014; et l'édition 6 du MBDP.

68. En perspectives, pour faire mieux fonctionner le comité, il est prévu : (i) la finalisation du manuel de procédure du Modèle ; (ii) la prise en compte des travaux du cadrage dans l'élaboration du budget General de l'État ; (iii) l'améliorer de la méthodologie de calibrage ainsi que l'analyse de la cohérence des données; (iv) l'amélioration de la production et la diffusion d'informations économiques et financières ; (v) l'automatisation de la feuille pauvreté avec les derniers résultats de l'enquête pauvreté (ILAP); (vi) l'insertion d'une feuille d'analyse de la soutenabilité de la dette ; etc.

vi) Mali

69. Le cadrage macroéconomique est élaboré par la Direction Nationale de la Planification du Développement (DNPD). Pour valider ce cadrage, un comité dénommé Comité de Prévision et de Modélisation (CPM), a été créé par décret N°2011-775/PM-RM du 30 novembre 2011. Ce comité est présidé par un conseiller du ministre en charge de la planification du développement et dispose d'un secrétariat technique composé de structures centrales et des sectorielles. Le Directeur national de la planification est le secrétaire permanent dudit comité et l'organe technique est le Secrétariat technique du CPM. Le modèle est de Type « programmation financière » et construit dans Excel. Plusieurs rapports de cadrage ont été produits et diffusés à tous les niveaux. Les faiblesses du dispositif sont liées au manque de certains paramètres : TRE, les micros simulation, les feuilles d'intercorrélation entre les différentes feuilles, les produits d'exportation (or, coton) et la mobilité des membres. Un cadre de concertation existe pour le cadrage budgétaire qui n'est pas institué par un texte.
70. Les discussions ont porté sur la périodicité du cadrage ; la période de validation des résultats ; la fonctionnalité du modèle et les études réalisées.

vii) Mauritanie

71. Actuellement, le dispositif du cadrage macroéconomique est cloisonné. En effet, le cadrage est produit par trois (03) institutions à savoir : (i) le secteur réel par la Direction de la Prévision et de l'Analyse Économique, (ii) les finances publiques par la Direction Générale du Budget, (iii) la Balance des paiements et la situation monétaire par la Banque Centrale de Mauritanie. Un Comité de Suivi du Programme fait office de comité de cadrage et dont les missions couvrent uniquement les repères contenus dans le programme signé avec le FMI. Ce comité est composé des membres de la haute administration des secteurs de l'économie et des finances.
72. En perspectives, la Mauritanie a élaboré un nouvel outil de cadrage macroéconomique qui s'inspire de la maquette du FMI avec l'appui d'AFRITAC Ouest et a également préparé sur le plan institutionnel un projet de comité de cadrage qui est en cours d'approbation.

viii) Niger

73. Il existe un Comité conjoint (Ministère en charge du plan et Ministère en charge des finances) de cadrage macroéconomique et budgétaire. L'arrêté portant sa création définit les missions, la composition, le fonctionnement, l'organisation technique du dispositif de cadrage macroéconomique. L'outil de projection est un modèle quasi comptable dénommé AYOROU. Le calendrier des travaux prévoit l'exercice de cadrage macroéconomique de février à mai de l'année. Parmi les points forts du Comité, il a été relevé le respect du calendrier de travail; la bonne collaboration entre les acteurs notamment ceux du ministère en charge du Plan et celui des finances. Toutefois, les faiblesses sont relatives à la mobilité et le manque des cadres pour la gestion de l'outil de cadrage macroéconomique et l'insuffisance de financement. En perspectives, il a été rappelé les réaménagements de l'arrêté de création du dispositif, le modèle selon le nouveau système de comptabilité nationale (SCN-2008), le renforcement des capacités de l'ensemble du système de prévision, la journée parlementaire et les voyages d'étude.

ix) Sénégal

74. Le dispositif institutionnel qui encadre le comité de cadrage macroéconomique est régi par Arrêté ministériel n° 436 en date du 23 janvier 2013. Il n'existe pas un comité conjoint de cadrage macroéconomique et budgétaire. Toutefois, ces deux (02) comités travaillent en étroite collaboration dans l'exercice d'élaboration des documents budgétaires. Le cadrage macroéconomique est élaboré deux (02) fois l'année (mars et septembre), pour préparer les missions techniques du Fonds monétaire international. La Direction de la Prévision et des Études Économiques est le coordonnateur de l'exercice de cadrage en partenariat avec la BCEAO (BDP, SMI), le DGCPT (TOFE, Dette, DSRPV). Le cadrage budgétaire pour sa part, est piloté par la Direction générale en charge de la préparation du budget de l'État et la Direction générale des Finances (DGF). Le calendrier d'élaboration du cadrage budgétaire démarre au mois de février pour se terminer en Avril de la même année. En perspectives, un modèle intégré de cadrage est en court d'élaboration. Également, le Sénégal envisage d'adopter, à compter du 1er janvier 2020, le budget programme à cet effet, une nouvelle plateforme informatique de gestion de l'information financière est en cours de finalisation (SIGIF).
75. Les discussions ont porté principalement sur la cohérence des résultats au regard du caractère non intégré du modèle.

x) Togo

76. Il existe deux (02) dispositifs distincts mis en place par des arrêtés ministériels dont l'un assure le cadrage macroéconomique et l'autre le cadrage budgétaire. Il s'agit du Comité PIB et le Comité CBMT. Les travaux des Comités se déroulent régulièrement suivant les calendriers fixés par les textes les créant et ils s'alignent sur le calendrier budgétaire : mars/avril pour l'exercice initial et août/septembre pour l'exercice d'actualisation. Les résultats du cadrage macroéconomique servent d'intrants aux travaux du Comité CBMT pour l'élaboration du document de programmation budgétaire et économique pluriannuelle (DPBEP), de l'analyse sur la viabilité de la dette, de rédaction du rapport économique et social (qui accompagne le budget) et de production des programmes pluriannuels de convergence dans le cadre de la surveillance multilatérale.
77. En perspectives, en lien avec les faiblesses relevées des dispositifs, il y a en projet, entre autres, la création d'un Comité de cadrage macroéconomique et budgétaire doté d'un groupe technique impliquant des services techniques ne faisant pas partie des deux (02) Comités existant (projet d'arrêté en cours), poursuite des travaux d'amélioration du modèle de prévision pour prendre en compte les nouveaux référentiels aux niveaux des comptes macroéconomiques. Il s'agit du passage des comptes nationaux au SCN 2008, le TOFE suivant le MSFP 2014, la balance des paiements suivant la 6ème édition de son manuel et les agrégats monétaires suivant la nouvelle méthodologie.
78. Les échanges ont porté sur la révision du modèle de prévision en vue de prendre en compte des nouvelles nomenclatures des comptes nationaux produits suivant le SCN 93 et le projet d'arrêté portant création du Comité de cadrage macroéconomique et budgétaire.

Session 4 Dispositif de cadrage au sein des organisations sous régionales et internationales

i) Dispositif de cadrage macroéconomique de la BCEAO

79. Dans sa communication, le représentant de la BCEAO, a fait l'économie de l'historique et de la démarche du cadrage macroéconomique, ainsi que de la qualité des résultats issus du dernier exercice de cadrage macroéconomique par rapport aux estimations disponibles. A la faveur de la réforme institutionnelle de l'UMOA et de la BCEAO de 2010, le cadrage macroéconomique a remplacé l'exercice de programme monétaire (PM), institué en 1975 suite à la réforme de 1973. Avec l'objectif prioritaire sur la stabilité des prix, la BCEAO effectue l'analyse de toute information disponible et des risques pesant sur la stabilité des prix et sur la croissance. La fixation des objectifs d'AEN et des plafonds de crédit intérieur a été abandonnée, ainsi les directives de politique de la monnaie et du crédit, arrêtées par le Conseil des Ministres auparavant. Le cadrage macroéconomique de la BCEAO est un outil de prévision des indicateurs macroéconomiques, notamment le taux de croissance et d'inflation. A l'année n , les prévisions des années n , $n+1$ et $n+2$ sont présentées, avec une balance des risques potentiels sur la stabilité des prix et la croissance.
80. Les résultats du cadrage, révisés chaque trimestre en fonction de l'orientation de la conjoncture internationale et interne, aident dans la conduite de la politique monétaire. L'exercice de cadrage prend appui sur les informations disponibles, communiquées par les Etats via les Directions Nationales. Les hypothèses, tant au plan international que national, ainsi que les résultats font l'objet de consensus entre les équipes du Siège et des Directions Nationales. Par ailleurs, les résultats sont comparés à ceux du FMI et des Etats de l'Union. La cohérence des quatre comptes macroéconomiques est assurée, avec la prise en compte des interrelations, des relations comptables et de comportement. Au niveau du Siège, les estimations et prévisions sont effectuées à partir du modèle macroéconomique de prévision et de simulation (MAPRES) de la BCEAO. Par ailleurs, les résultats du cadrage macroéconomique, dont ceux de l'exercice de novembre 2018 sont proches des estimations arrêtées en novembre 2019, attestant de leur qualité et de la robustesse des outils utilisés, sont validés par les Autorités de la Banque et diffusés auprès des membres du Comité de Politique Monétaire (CPM) et du Conseil des Ministres de l'UMOA (CM).
81. Les échanges se sont focalisés sur la prise en compte des cadrages macroéconomiques des Etats et les résultats des missions de revue du FMI, ainsi que l'équipe technique de prévisions, les outils de projection des agrégats macroéconomiques et l'utilisation de l'indicateur du PIB trimestriel. Les données de base, notamment celles relatives aux secteurs réel et des finances publiques, proviennent des Etats à travers les Directions Nationales, ce qui suppose la prise en compte des cadrages macroéconomiques des Etats membres de l'UEMOA. En outre, les résultats de cadrage de la BCEAO sont comparés à ceux des Etats et aux indications issues des missions de revue du FMI. Sur les outils et l'équipe technique de cadrage, un modèle macroéconomique de prévision et de simulation a été développé pour l'Union et pour chacun des pays. Les pays de l'Union sont répartis entre les chercheurs dédiés aux travaux de cadrage macroéconomique. Ces derniers soumettent leurs travaux au Comité de cadrage. Pour la projection de la croissance économique, notamment de l'année en cours, il est fait recours à l'indicateur du PIB trimestriel, qui synthétise l'essentiel de l'information conjoncturelle. La représentante de la CEA, présidente de la session, estime que le dispositif de cadrage de la BCEAO est efficace, car, il minimise les erreurs et conduit à des prévisions proches des réalisations. L'AFRITAC de l'Ouest a salué l'analyse de la qualité des prévisions passée en revue

dans la présentation. Le représentant de l'AFRITAC invite les autres participants à emboîter le pas à la BCEAO. Par la suite, les échanges ont porté sur la meilleure façon d'avoir des hypothèses consensuelles, lors des travaux de cadrage macroéconomique. A cet effet, la BCEAO a partagé son expérience, appréciée par l'ensemble des participants, notamment la Commission de l'UEMOA, qui envisage s'inspirer pour la mise en place de son dispositif.

ii) Projet du dispositif de la Commission de l'UEMOA

82. La Commission a exposé un projet de dispositif de cadrage macroéconomique en cours de mise en place au niveau de la Commission de l'UEMOA. L'organisation pratique dudit dispositif devrait être axée autour d'un comité de pilotage institutionnel dirigé par le Directeur de Cabinet du Commissaire chargé du Département des politiques économiques et de la fiscalité intérieure et d'un comité de pilotage technique présidé par le Directeur de la Prévision et des Etudes Economiques. Le dispositif de cadrage aura pour objectifs principaux : (i) l'élaboration régulière des travaux de cadrage macroéconomique ; (ii) l'évaluation de la pertinence des programmes pluriannuels de convergence transmis par les Etats membres, chaque année, à la Commission ; (iii) l'évaluation de la pertinence de l'orientation des politiques économiques.
83. La présentation a, ensuite, souligné les missions, tâches, responsables et membres de chacun des comités, ainsi les possibles intervenants extérieurs à l'institution (notamment, la BCEAO, dans le cadre du Secrétariat Conjoint BCEAO-BOAD-UEMOA). Elle a aussi décliné le chronogramme indicatif des travaux d'élaboration du cadrage qui se dérouleraient, chaque année, sur la période allant du mois d'octobre au mois de février, avant de mettre l'accent sur les outils de prévision qui seront utilisés (modèles MQC et MAPS) ainsi que sur les sources de données.
84. La communication a par ailleurs, rappelé les enjeux de la mise en place d'un dispositif de cadrage macroéconomique pour le mécanisme de surveillance multilatérale qui portent notamment sur : (i) l'amélioration du suivi des économies des Etats membres de l'Union, en permettant à la Commission d'avoir un discours normatif quantifié sur les projections contenues dans les programmes pluriannuels de convergence (PPC) ; (ii) l'amélioration du dialogue avec les Etats membres ; et (iii) le renforcement du dispositif d'alerte précoce prévu par le mécanisme de surveillance multilatérale.
85. Au terme de la présentation, les discussions ont essentiellement porté sur : (i) la valeur ajoutée que pourrait apporter l'exercice de cadrage macroéconomique de la Commission, par rapport aux projections réalisées par les Etats membres dans le cadre des PPC ; (ii) le rôle de la BDSM et des missions de collecte de données dans les Etats membres ; (iii) la pertinence du projet de chronogramme présenté ; (iv) l'intérêt d'un cadrage macroéconomique de la Commission pour compléter le dispositif régional de suivi des économies et le mécanisme de surveillance multilatérale (v) le degré d'implication des CNPE et des services sectoriels dans le dispositif, notamment du point de vue de la fourniture des statistiques et des hypothèses de cadrage.
86. A ce propos, la Commission a souligné qu'à l'instar des prévisions macroéconomiques élaborées par la Commission européenne, ses prévisions devaient contribuer à améliorer le dialogue avec les Etats membres et enrichir les débats sur les perspectives macroéconomiques à moyen terme, au sein de l'Union, en en donnant sa propre vision. Elle aussi précisé que la collaboration avec CNPE et les sectoriels jouerait un rôle essentiel, ces structures étant notamment habilitées à lui fournir les statistiques pays

ainsi que les hypothèses dans le cadre des travaux, dans le cadre de la mise à jour de la BDSM, des missions de la Commission dans les Etats membres ou à travers les annexes statistiques des PPC. Enfin, il a été indiqué que la période indicative provisoirement indiquée dans le chronogramme présenté avait pour souci d'intégrer les travaux de la Commission dans le processus macro-budgétaire habituel, en permettant à l'institution de se prononcer, de manière pertinente, sur l'année écoulée et le moyen terme.

Etat de mise en œuvre des recommandations du séminaire précédent - Situation des pays

87. A la suite des communications, l'état de mise en œuvre des recommandations formulées lors du séminaire tenu au premier semestre de l'année a été passé en revue. Un tour de table a permis de compléter les informations transmises par les participants (voir annexe).

Perspectives pour les séminaires de 2020 et Questions diverses

88. Il a également été rappelé les perspectives pour les séminaires à venir. Ainsi, il a été demandé aux participants de se prononcer sur le thème central à traiter et il a été indiqué que le séminaire du premier semestre 2020 se tiendra dans un Etat membre autre que le Burkina Faso la dernière semaine du mois de mai et celui du second semestre 2020 la dernière semaine du mois de novembre à Ouagadougou.

POINT 4 : RESOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS DU SEMINAIRE

(i) RESOLUTIONS

Les participants au séminaire sur la conjoncture économique au second semestre 2019 et les prévisions 2019-2022 dans les Etats membres de l'UEMOA, en Guinée et en Mauritanie, ont formulé les résolutions suivantes en vue d'améliorer les discussions lors des prochains séminaires. Il s'agit de :

- a) améliorer l'articulation entre les données conjoncturelles et les prévisions macroéconomiques;
- b) veiller à la présentation des écarts de prévisions d'une session de cadrage à l'autre;
- c) améliorer la présentation des hypothèses du cadrage macroéconomique avec des commentaires qualitatifs ;
- d) indiquer les éléments de risque dans le cadre des présentations relatives aux prévisions ;
- e) veiller à ce que les chiffres présentés correspondent aux derniers chiffres officiels disponibles ;
- f) faire ressortir systématiquement l'analyse en moyenne annuelle et en glissement annuel sur l'ensemble des indicateurs notamment l'inflation.

(ii) RECOMMANDATIONS

Les participants au séminaire sur la conjoncture du second semestre 2019 et les prévisions 2019-2022 ont, par ailleurs, formulé les recommandations ci-après :

1. Aux Etats

- a) procéder à des exercices de prévision conjoncturelle, en l'absence de certaines informations à date tout en précisant le statut des données ;
- b) veiller à une meilleure prise en compte des Programmes Triennaux d'Investissements Publics et des Analyse de la Viabilité de la Dette dans les projections macroéconomiques ;
- c) aligner les modèles de cadrage avec les recommandations des nouveaux référentiels en matière d'élaboration des quatre (04) grands comptes macroéconomiques ;
- d) effectuer, dans les meilleurs délais, les travaux de réropolation ou de raccordement des séries en rapport avec les nouveaux référentiels des quatre (04) grands comptes macroéconomiques ;
- e) améliorer l'articulation entre le calendrier d'élaboration du cadrage macroéconomique et celui des documents budgétaires.

2. Aux institutions :

- f) actualiser et mettre en ligne de la base de données d'AFRISTAT ;
- g) accompagner les Etats dans la prise en compte des nouveaux référentiels en matière d'élaboration des quatre (04) grands comptes macroéconomiques;
- h) faire le plaidoyer auprès de leurs hiérarchies et dans leurs administrations respectives afin de mettre en œuvre dans les meilleurs délais la réropolation des séries concernant les indicateurs et séries relatifs aux différents secteurs et comptes ;
- i) accompagner les Etats membres dans la prise en compte des nouveaux référentiels en matière d'élaboration des statistiques économiques et financières, dans les modèles de prévision macroéconomique ;
- j) faire le plaidoyer pour le renforcement des services en charge de l'élaboration des prévisions macroéconomiques.

POINT 5 : REMERCIEMENTS

89. Les participants au séminaire sur la conjoncture économique au second semestre 2019 tenu à Ouagadougou, du 25 au 29 novembre 2019, expriment leur profonde gratitude aux Autorités Burkinabé, notamment à son Excellence Monsieur **Roch Marc Christian KABORE, Président du Faso**, au Gouvernement et au peuple Burkinabé pour l'accueil chaleureux et fraternel qui leur a été réservé durant leur séjour à Ouagadougou.

90. Ils expriment leur remerciement au Président et aux Membres de la Commission de l'UEMOA, aux Autorités d'AFRITAC de l'Ouest et à la Direction Générale d'AFRISTAT pour les moyens mis à leur disposition pour le bon déroulement de leurs travaux.

POINT 6 : CEREMONIE DE CLÔTURE

91. La cérémonie de clôture a été marquée par l'allocution de Monsieur Komlan Dodzi AGBODJI, Directeur de la Prévision et des Etudes Economiques de la Commission de l'UEMOA.

92. Dans son allocution, il a adressé ses sincères remerciements aux participants pour le travail abattu au cours de ces cinq (05) jours et a apprécié la qualité des échanges et des résultats auxquels les travaux ont abouti. Il a indiqué que les différentes contributions des participants seront utiles pour l'amélioration du projet de dispositif de cadrage en préparation au niveau de la Commission et assuré que la Commission mettra tout en œuvre pour appuyer les Etats membres dans la mise en œuvre des résolutions et recommandations du séminaire.
93. Il a ensuite salué la disponibilité de la BCEAO qui accompagne systématiquement le séminaire par la mobilisation de ses cadres et leurs contributions fortes utiles et souhaité que la bonne collaboration qui existe entre les pays membres de l'Union, AFRITAC de l'Ouest, AFRISTAT et la Commission se renforce.
94. Enfin, il a déclaré clos les travaux du séminaire et souhaité un bon retour aux participants dans leurs pays respectifs.

Ouagadougou, le 29 novembre 2019

ANNEXES

ANNEXE 1: SUIVI DE L'ETAT DE MISE EN ŒUVRE DES RECOMMANDATIONS DU SEMINAIRE DU PREMIER SEMESTRE 2019 ET LES PREVISIONS 2019-2021 DANS LES ETATS MEMBRES DE L'UEMOA, EN GUINEE ET EN MAURITANIE

RESOLUTIONS ⁱ	COMMENTAIRES
<p>Suivi du cadre minimum en matière de prévision de l'inflation</p>	<p>Benin : Le Bénin a déjà un ou des modèles de prévisions d'inflation</p> <p>Burkina : Les réflexions ont encourus en vue de la prévision de l'inflation selon le cadre minimum. Elles s'inscrivent dans le cadre des travaux de rénovation du modèle prévision macroéconomique (IAP) en cohérence avec les référentiels statistique en vigueur.</p> <p>Mali :</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Un échange de façon informel su la question a eu lieu ; ✓ Suite à la rencontre du FMI sur le secteur réel la question a été longuement débattu ; ✓ Une requête dans ce sens a été adressée au Fonds pour une assistance technique. <p>Niger :</p> <p>Compte tenu du réaménagement du modèle de prévision de cadrage macroéconomique nous comptons améliorer la méthode de prévision de l'inflation dans l'outil de cadrage en début de l'année 2020.</p> <p><u>Togo</u> La prévision de l'inflation en année courante se fait à ce jour avec la méthode de l'acquis. La mise en place d'un modèle de prévision de l'inflation est en cours.</p>
RECOMMANDATIONS	COMMENTAIRES
<p>1. <u>AUX ETATS</u></p>	
<p>de renforcer la coopération entre direction de la prévision, INS et banques centrales en matière d'analyse et de prévision de l'inflation</p>	<p><u>Benin</u> :</p> <p>Des concertations rapprochées sont effectuées régulièrement avec l'INSAE pour mieux saisir les tendances des fonctions de l'IHPC au moment de faire les prévisions de l'inflation.</p> <p>Par ailleurs, les résultats des prévisions de l'inflation sont discutés au sein du comité de cadrage, où siègent l'INSAE et la BCEAO</p>

	<p><u>Burkina :</u> L'INS et la BCEAO sont membres du comité de cadrage macroéconomique. Les participations aux travaux du cadrage sont effectives et les données sont transmises de façon régulière (mensuelle).</p> <p>Cote d'ivoire Les données et informations mensuelles sur l'IHPC sont transmises par l'INS à la Direction des Prévisions, des Politiques et des Statistiques Economiques (DPPSE). Ces données et informations sont alors utilisées pour l'analyse dans la note de conjoncture et la prévision de l'inflation</p> <p><u>Guinée :</u> Il existe une bonne collaboration entre ces structures en Guinée. Mais seulement, nous attendons 2020 pour démarrer les travaux, car, la banque centrale vient d'avoir un dispositif de prévision à court terme qui est en cours d'examen</p> <p><u>Mali :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Un échange de façon informel sur la question a eu lieu ; ✓ Suite à la rencontre du FMI sur le secteur réel la question a été longuement débattu ; ✓ Une requête dans ce sens a été adressée au Fonds pour une assistance technique. <p><u>Niger :</u> Les trois institutions travaillent de manière concertée pour la projection de l'inflation au sein du comité de cadrage macroéconomique.</p> <p><u>Togo</u> Il existe un cadre d'échange permanent entre les trois structures : le Comité PIB La question de prévision de l'inflation peut y être formellement soulevée</p>
2. A LA COMMISSION DE L'UEMOA :	
D'engager des actions appropriées pour accompagner la mise en œuvre complète des documents d'analyse de l'IHPC compris dans le règlement harmonisé de production et d'analyse de l'inflation adoptée en 2010	
3. AUX INSTITUTIONS D'APPUI TECHNIQUE	
De développer un document de référence	

sur les meilleures pratiques de prévision de l'inflation, permettant de guider les Etats dans la mise en œuvre du cadre minimum en matière de prévision de l'inflation	
De mettre en place une plate-forme informatique d'échanges entre prévisionnistes et conjoncturistes de la sous-région	
D'envisager la publication conjointe régulière d'une note/lettre de conjoncture et de prévision pour l'Afrique de l'Ouest à l'issue de chaque réunion semestrielle de conjoncture et de prévision	Réflexion en cours
4. A L'UEMOA, AFRISTAT, CEA, AMAO, BCEAO	
D'envisager la publication conjointe régulière d'une note/lettre de conjoncture et de prévision pour l'Afrique de l'Ouest à l'issue de chaque réunion semestrielle de conjoncture et de prévision	
De poursuivre les réflexions pour donner une nouvelle orientation aux séminaires sur la conjoncture économique et les prévisions N-N+3 et l'utilisation de ses résultats	
5. A LA CEA, AFRISTAT ET AMAO	
De mettre en œuvre les actions nécessaires pour organiser d'ici au premier semestre 2020 une réunion de suivi de la conjoncture et des prévisions pour les autres pays de la CEDEAO et prévoir une réunion conjointe impliquant l'ensemble des pays d'ici à 2020	Fait à Accra du 19 au 21 novembre à l'initiative de la CEA

1. ¹ Cadre minimum en matière de prévision de l'inflation

• **En matière de prévision infra-annuelle**

- Disposer d'une approche de projection infra-annuelle, basée sur les méthodes de séries temporelles
 - Pour l'indice global
 - Pour les composantes (fonctions)
- Mettre en place des indices d'inflation sous-jacente qui respectent les critères de qualité statistique
- Développer des approches multivariées de projection de l'indice d'inflation sous-jacente

• **En matière de prévision annuelle**

- Etablir une procédure objective et transparente de fixation des hypothèses exogènes de cadrage, notamment d'environnement international
- Diagnostiquer et renforcer la projection du déflateur du PIB sur la base de ses composantes dans les modèles macroéconomiques
- **En matière d'analyse des prévisions d'inflation**
 - Introduire dans les notes de conjoncture, l'analyse des prévisions infra-annuelles de l'inflation
 - Procéder systématiquement à l'analyse de la prévision de l'inflation dans les notes de cadrage macroéconomique,
 - en mettant en exergue les facteurs des évolutions constatées

Systematiser l'analyse des écarts entre prévision et réalisation ou prévision antérieure

.

ANNEXE 2 : programme de travail du séminaire



Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne



Dates / Horaires	Session / Thème / présidence / Secrétariat	Intervenants	Discutant
Lundi 25 novembre 2019	Session 0 : Ouverture des travaux		
MATIN	Présidence : Commission de l'UEMOA et AFRISTAT		
08H 30 - 9H00	Installation des participants		
09H00 - 09H 30	Cérémonie d'ouverture:		
	- Mots du Représentant Résident du FMI au Burkina Faso		
	- Discours d'ouverture du Commissaire en charge du Département des Politiques Economiques et de la Fiscalité Intérieure		
	- Présentation des participants		
	- Photo de famille		
09H 30 - 09H 45	Adoption de l'ordre du jour et du programme de travail	TOUS	TOUS
09H 45 - 10H00	Pause-café		
	Session 1 : Diagnostic conjoncturel au second semestre 2019 et prévisions 2019-2022 dans les Etats Les grandes tendances conjoncturelles actuelles, hypothèses et prévisions "		
MATIN	Présidence et rapporteur : Côte d'Ivoire, Mali		
10H00 - 11H00	Perspectives de l'économie mondiale et régionale du FMI (Présentation et débat)	Représentant résident du FMI au Burkina Faso	CEA BSR AO- AMAO
11H00 - 11H30	L'environnement international dans la base de données d'AFRISTAT (Présentation et débat)	AFRISTAT	BCEAO-CEMAC
11H30 - 12H00	Conjoncture 2ème semestre 2019 et prévision économique 2019-2022	SENEGAL	GUINEE - TOGO
12H00 - 12H30	Conjoncture 2ème semestre 2019 et prévision économique 2019-2022	BURKINA	GUINEE BISSAU - BENIN
12H30 - 13H00	Débat		
13H00 - 14H00	Déjeuner libre		
APRES MIDI	Présidence et rapporteur : Togo, Niger		
14H00 - 14H30	Conjoncture 2ème semestre 2019 et prévision économique 2019-2022	BENIN	RCI - MALI
14H30 - 15H00	Conjoncture 2ème semestre 2019 et prévision économique 2019-2022	GUINEE	MAURITANIE - BURKINA

15H00 - 15H30	Débat		
15H30 - 15H45	Pause-café		
Présidence et rapporteur : Guinée Bissau, Bénin			
15H45 - 16H15	Conjoncture 2ème semestre 2019 et prévision économique 2019-2022	MAURITANIE	GUINEE - SENEGAL
16H15 - 16H45	Conjoncture 2ème semestre 2019 et prévision économique 2019-2022	MALI	NIGER - TOGO
16H45 - 17H15	Débat		
Mardi 26 novembre 2019			
MATIN			
Présidence et rapporteur : Sénégal, Guinée			
08H30 - 09H00	Conjoncture 2ème semestre 2019 et prévision économique 2019-2022	COTE D'IVOIRE	TOGO - MALI
09H00 - 09H30	Conjoncture 2ème semestre 2019 et prévision économique 2019-2022	GUINEE BISSAU	RCI - MAURITANIE
09H30 - 10H00	Débat		
10H00 - 10H30	Pause-café		
Présidence et rapporteur : Mauritanie, Burkina Faso			
10H30 - 11H00	Conjoncture 2ème semestre 2019 et prévision économique 2019-2022	NIGER	BENIN - TOGO
11H00 - 11H30	Conjoncture 2ème semestre 2019 et prévision économique 2019-2022	TOGO	BURKINA - SENEGAL
11H30 - 12H00	Débat		
Présidence et rapporteur : AFRITAC, AFRISTAT			
Session 2 Conjoncture économique vue par les organisations sous régionales et internationales			
12H00 - 12H45	Conjoncture économique régionale présentée par la BCEAO (Présentation et débat)	BCEAO	BENIN - NIGER
12H45- 13H45	Déjeuner libre		
APRES-MIDI			
Présidence et rapporteur : AFRITAC, AFRISTAT			
13H45 - 14H30	Conjoncture économique régionale présentée par la CEA (Présentation et débat)	CEA BSR AO	GUINEE BISSAU - MAURITANIE
14H30 - 15H15	Conjoncture économique régionale présentée par la CEMAC (Présentation et débat)	CEMAC	NIGER - SENEGAL
15H15- 16H00	Etat de la convergence en 2019 dans l'UEMOA et perspectives (Présentation et débat)	UEMOA	RCI - TOGO
16H00 - 16H15	Pause-café		
16H15 - 17H15	Finalisation de la synthèse de la conjoncture du 2ème semestre 2019 et prévision économique 2019-2022	TOUS	
Mercredi 27 novembre 2019			
Session 3 : Dispositifs de cadrage macroéconomique: Etat des lieux et perspectives			
MATIN			
Présidence et rapporteur : Commission de l'UEMOA, Sénégal			
8H30 - 9H30	Dispositifs de cadrage macroéconomique et budgétaire: Vue d'ensemble et meilleures pratiques (présentation et discussions)	AFRITAC	MAURITANIE-MALI
9H30 - 10H15	Dispositif de cadrage macroéconomique et budgétaire: Etat des lieux et perspectives (présentation et discussions)	BURKINA	GUINEE - NIGER
10H15 - 10H45	Pause café		

	Présidence et rapporteur : BCEAO, Guinée Bissau		
10H45 - 11H30	Dispositif de cadrage macroéconomique et budgétaire: Etat des lieux et perspectives (présentation et discussions)	TOGO	
11H30 - 11H45	Dispositif de cadrage macroéconomique et budgétaire: Etat des lieux et perspectives (présentation et discussions)	NIGER	
	Présidence et rapporteur : AFRISTAT, Guinée		
11H45 - 12H30	Dispositif de cadrage macroéconomique et budgétaire: Etat des lieux et perspectives (présentation et discussions)	BENIN	BURKINA - TOGO
12H30 - 13H15	Dispositif de cadrage macroéconomique et budgétaire: Etat des lieux et perspectives (présentation et discussions)	SENEGAL	RCI - MALI
13H15- 14H15	Déjeuner libre		
	APRES-MIDI		
	Présidence et rapporteur : AMAO, Mauritanie		
14H15 - 15H00	Dispositif de cadrage macroéconomique et budgétaire: Etat des lieux et perspectives (présentation et discussions)	MALI	BENIN- BURKINA
15H00 - 15H45	Dispositif de cadrage macroéconomique et budgétaire: Etat des lieux et perspectives (présentation et discussions)	GUINEE BISSAU	TOGO - NIGER
15H45- 16H00	Pause-café		
16H00 - 16H45	Dispositif de cadrage macroéconomique et budgétaire: Etat des lieux et perspectives (présentation et discussions)	MAURITANIE	GUINEE BISSAU- SENEGAL
Jeudi 28 novembre 2019			
	Présidence et rapporteur : AFRITAC, Togo		
08H30 - 09H15	Dispositif de cadrage macroéconomique et budgétaire: Etat des lieux et perspectives (présentation et discussions)	GUINEE	MAURITANIE - BENIN
09H - 10H00	Dispositif de cadrage macroéconomique et budgétaire: Etat des lieux et perspectives (présentation et discussions)	RCI	BURKINA - MALI
10H - 10H30	Pause-café		
	Session 4 : Dispositif de cadrage au sein des organisations sous régionales et internationales		
	Présidence et rapporteur : CEA BSR AO- AMAO		
10H30 - 11H30	Dispositif de cadrage macroéconomique au sein de la Commission (Présentation et discussions)	UEMOA	
11H30 -12H30	Dispositif de cadrage macroéconomique de la BCEAO (Présentation et discussions)	BCEAO	
12H30- 14H00	Déjeuner libre		
	APRES-MIDI		
	Présidence et rapporteur : AFRISTAT-UEMOA		
14H00- 15H30	Etat de mise en œuvre des recommandations du séminaire précédent - Situation des pays	AFRITAC	
15H30 - 16H30	Perspectives pour les séminaires de 2020 & Questions diverses	UEMOA	
16H30 - 17H00	Pause-café		
Vendredi 31 mai 2019			
	Session 5 : Adoption du rapport administratif		
	MATIN		
	Présidence : Commission de l'UEMOA		
8H30 - 10H00	Finalisation du compte-rendu administratif et des recommandations	TOUS	
10H00 - 10H30	Pause-café		

ANNEXE 3 : Liste des participants

Séminaire sur la conjoncture économique au second semestre 2019 et la prévision 2019-2022 dans les Etats membres de l'UEMOA, en Guinée et en Mauritanie

25 au 29 novembre 2019 à Ouagadougou

LISTE DES PARTICIPANTS

N°	NOM ET PRENOMS	PAYS	STRUCTURE/ FONCTION	EMAIL + TELEPHONE
1.	KOUTCHADE ALBAN GILDAS	BENIN	Chef du Service de la Programmation Economique et Financière à la Direction Générale des Affaires Economiques (DGAE)	koutchadealban@gmail.com (+229) 97 79 73 28
2.	FADO C. ALEXIS		Chargé des statistiques d'entreprises à l'INSAE	afado@insae-bj.org (+229) 66463306
3.	KABORE BARBI	BURKINA FASO	Chef du Service de la Prévision et de l'Analyse de Conjoncture/INSD	kaborebarbi@yahoo.com (+226) 78 02 64 81 / 70 42 08 34
4.	YAMEOGO K. ISSAKA		Chef de service des prévisions Macroéconomiques	yamkis2005@yahoo.fr (+226) 78 42 6637
5.	MOUSSAN AGBE ROGER	COTE D'IVOIRE	Chef de Service Simulation de Politiques Economiques à la Sous-Direction des Prévisions Economiques	rogermoussan@yahoo.fr (+225) 58 66 18 27
6.	YOBOUE NEE TOTO CLEMENCE		Chargé d'études à la Direction des statistiques d'entreprises et de la conjoncture économique/INS	totoclemence1@gmail.com (+225) 09 98 37 29 / 43 15 19 38
7.	PATRICE KAMANO	GUINEE	Chef de la Division Stratégies et Cadrage Macroéconomique	patricekamano76@gmail.com +224 620 556 551
8.	MORIKE KEITA		Conjoncturiste	keitamorike88@yahoo.fr +224 622 393 958

N°	NOM ET PRENOMS	PAYS	STRUCTURE/ FONCTION	EMAIL + TELEPHONE
9.	LAUDIMILA CATY SILVA CAMARA	GUINEE-BISSAU	Chargé des Prévisions Macroéconomiques	laudimilac@gmail.com (+245) 955548395
10.	PAULINO GOMES		Technicien du Ministère de l'économie et finance	paulgomes75@hotmail.com (+245) 955297046
11.	BOLY SIDY	MALI	Chef de la Division des Statistiques de la Conjoncture à l'INSTAT	bolysidy24@yahoo.fr +223 78 42 10 72
12.	CISSE OUSMANE		Chef de division prévision analyse économique à la Direction Nationale de la Planification du Développement / MEF	ousoucisse@yahoo.fr +223 76 49 14 00 et 66 73 84 02
13.	AHMED TAGHI AMED MAHAM	MAURITANIE	Chef du service des Prévisions macroéconomiques	ahmed_taki@yahoo.fr +222 46 55 59 71
14.	ADDOULAYE WONE		Conjoncturiste	alpha_wone@yahoo.fr +222 46 86 52 79
15.	MOUSSA SARKIN GABAS SOULEYMANE	NIGER	Ingénieur Statisticien Economiste à la Division de la Conjoncture à l'Institut National de la Statistique (INS)	msgabass@ins.ne +227 97 71 91 36
16.	SITOU BALARABE MAHAMAN		Economiste à la Direction des Etudes et de la Prévision/Ministère du Plan	sitoubalarabem@gmail.com +227 96 48 29 06
17.	DIAGNE IDRISSE	SENEGAL	Chef du Bureau Secteur productif, des Prix et de la Compétitivité, en service à la Division des Projections macroéconomiques et du Suivi des Programmes de la Direction de la Prévision et des Études Économiques (DPEE)	diagneidrissa@hotmail.com idrissa.diagne@economie.gouv.sn +221 77 560 67 98
18.	THIOUB MAMADOU		Ingénieur Statisticien Economiste et Expert au Bureau des Enquêtes de Conjoncture	ext.mamadou.thioub@ansd.sn +221 77 715 60 33
19.	EDAMANAKA MAGNIMANTI	TOGO	Chargé d'études à la division des statistiques structurelles des entreprises de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques et Démographiques (INSEED)	magnedamanaka@hotmail.com +228 90 16 91 53

N°	NOM ET PRENOMS	PAYS	STRUCTURE/ FONCTION	EMAIL + TELEPHONE
20.	BEDE KPATCHA HODALO		Economiste, Chargée d'études à la Division Prévision de la Direction Générale des Etudes et Analyses Economiques	pierrettebede@yahoo.fr +228 90 15 75 56
21.	ISSA ZANGO ANGO	BCEAO	Chef du Service de la Conjoncture Economique à la Direction de la Conjoncture Economique et des Analyses Monétaires	azango@bceao.int
22.	DIALLO ALHASSANE MARIAME	Banque Centrale de la République de Guinée	Economiste à la Direction des Etudes et de la Recherche	almariame@yahoo.fr +224 624 09 51 42
23.	GUY JENKINSON	FMI	Représentant Résident du Burkina Faso	rr-bfa@imf.org +226 50 33 53 23
24.	BIAKA TEDANG DJORET	AFRITAC OUEST	Conseiller résident en analyses macroéconomique et budgétaire	dbiakaTedang@imf.org +225 66 00 55 10
25.	Mme SIDZANBNOMA NADIA DENISE OUEDRAOGO	CEA	Chargé des Affaires Economiques	ouedraogo49@UN.ORG
26.	EDI SERGE JEAN	AFRISTAT	Expert Economiste principal/AFRISTAT	edi@afriostat.org
27.	AGBODJI KOMLAN DODZI	COMMISSION UEMOA	Directeur de la Prévision et des Etudes Economiques	kagbodji@uemoa.int +226 70 77 59 56

N°	NOM ET PRENOMS	PAYS	STRUCTURE/ FONCTION	EMAIL + TELEPHONE
28.	OKOUDJOU KOLADE AYEDERO		Chef de la Division des Etudes Economiques	kaokoudjou@uemoa.int +226 76 13 59 27
29.	THIAW KALIDOU		Chef de Division de la Prévision Economique	kalidouthiaw@yahoo.fr kthiaw@uemoa.int +226 72 89 74 09
30.	SAIDOU ABDOU		Chef de la Division du Suivi de la Politique Monétaire et des Relations Économiques Internationales	ABDOU@UEMOA.INT +226 67 09 01 23
31.	HAROUNA IDE SOUMANA		Chargé des Prévisions et Etudes Economiques	sharounaide@uemoa.int +226 55 77 16 92
32.	CORREIA TOTAS JOÃO		Chargé de la Prévision et des Etudes Economiques	tajcorreia@uemoa.int +226 71 79 54 54
33.	MOUSSA ABIBOULAYE		Chargé de la Surveillance Multilatérale	amoussa@uemoa.int +226 64 98 68 59
34.	ESSOKIZA ANAKPA		Chargé des Finances Publiques	eanakpa@uemoa.int +226 54 33 55 42
35.	DELMA/ OUEDRAOGO		Assistante Administrative	ajwdelma@uemoa.int +226 70 80 42 13
